



## Nos meilleurs vœux pour une année 2022

**B**ienveillante  
**O**ptimiste  
**N**imbée de bonheur  
**N**ormale  
**E**blouissante

**A**udacieuse  
**N**ovatrice  
**N**ourrie de projets  
**E**nthousiasmante  
**E**ngagée

**Et surtout en pleine santé !**

Olivier ROBELET et l'équipe municipale

### SOMMAIRE

#### 1 Editorial

**2, 3 Actu municipale**  
**Zoom sur** : La dématérialisation des procédures d'urbanisme ; **Bloc-notes Equipements** : la pergola a pris place à la médiathèque ; **Retour sur** : le repas des aînés  
**En bref**

**4, 5 Associations: Kiféquoi ?**  
Entraide et Amitié ;  
Le Comité des fêtes ;  
Association des Parents d'Elèves ; Les Pongistes ;  
La Montfauconnaise ;  
Tous au Sport  
Agenda

**6 Ici et Ailleurs** :  
correspondant Midi Libre ;  
Emilie Esthétique; Institut Eden & Sens ;  
Agglo mobile

### ACTU MUNICIPALE

#### **ZOOM sur** **La dématérialisation des procédures d'urbanisme**



Numérisation des documents, dématérialisation des fichiers et des procédures... Ces mots commencent à nous devenir familiers : aujourd'hui, la plupart de nos démarches personnelles ou administratives s'effectuent via internet. Demandes de pièces d'état civil, immatriculation de véhicules, déclarations associatives, déclaration d'impôt... et bien d'autres se réalisent en se connectant à son ordinateur ou en utilisant son smartphone.

Aujourd'hui, cela concerne aussi les procédures en matière d'urbanisme. En effet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Saisine par Voie Electronique (SVE) s'appliquera aux demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU), avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, certificat d'urbanisme sous forme dématérialisée.

La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, qui déjà auparavant avait compétence en matière d'urbanisme, a fait le choix de se doter d'un logiciel métier pour permettre à l'ensemble des communes de son territoire de donner cette possibilité d'instruction dématérialisée à ses administrés.

#### Les avantages de la démarche en ligne

**Plus simple, plus rapide** (notamment avec l'utilisation d'AD'AU, plateforme nationale d'aide au dépôt des demandes) **et accessible à tous** qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

**Accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous.** Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.

Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.

Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.

Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.

Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.

Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

#### Modalités du dépôt de permis de construire en ligne

Votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.



Aide à la saisie de mon CERFA sur AD'AU (pré-contrôle qualité/ complétude des données)

Déposer mon dossier sur IDE'AU, <https://ideau.atreal.fr>, raccordé à FranceConnect, et me conformer aux CGU (Conditions Générales d'Utilisation)

Choisir puis remplir le formulaire en ligne

Joindre les documents numériques du dossier  
Soumettre le dossier à l'administration

Suivi de l'état d'avancement de mon dossier à chaque étape de l'instruction

**ATTENTION** : tout dépôt par un autre canal ou ne respectant pas les CGU ne sera pas recevable

Pour compléter ces informations, vous pouvez également consulter le site de l'Agglo : [www.gardrhodanien.fr](http://www.gardrhodanien.fr)

### BLOC- NOTES

**Accueil mairie/agence postale horaires :**

**IMPORTANT à noter :**  
**fermetures exceptionnelles mairie/APC**  
Les samedis 08 et 15 janvier 2022  
**Horaires modifiés du 10 au 14 janvier :**  
ouverture APC de 9h à 12h15

**Ramassage des encombrants :**  
**mardi 11 janvier.** Inscription en mairie

**Numéro astreinte Services Techniques en cas d'urgence : 07.55.59.86.13**

**Médiathèque – prêt de livres :**  
Permanences :

Le mercredi : de 9h30 à 11h30  
Le vendredi : de 16h30 à 18h30

Abonnement annuel par famille : 20€

Fermée pendant les fêtes. Réouverture le mercredi 05 janvier 2022

**ATTENTION : Passe-sanitaire obligatoire**

**Permanences supplémentaires :**  
Les samedis 15 et 29 janvier de 10h à 11h30

Pour contacter la médiathèque aux horaires de permanences : 04.66.39.52.44

## Equipements : La pergola a pris ses marques à la médiathèque

L'installation de ce dispositif a été effectuée début décembre et a révélé immédiatement sa pertinence et son efficacité lors du marché de Noël qui se tenait du 17 au 19 décembre.

Mieux que des mots, la pergola en images....



## Retour sur : Le repas des aînés

A l'automne 2020, rester chez soi n'était pas une option... c'était une obligation ! Du fait des mesures gouvernementales de l'époque, le repas des aînés n'avait donc pas pu avoir lieu. Pour adoucir ces moments pour le moins pesants et remplacer ce rendez-vous annuel, la municipalité avait alors décidé de remettre un colis cadeau aux séniors de la commune.

Ce fut dès lors avec un plaisir décuplé que l'équipe municipale les a accueillis le 04 décembre dernier à la salle polyvalente pour renouer avec la tradition du grand repas partagé, en présence du député A. Cellier.

Nombreux d'ailleurs étaient ceux qui ont répondu à l'appel ! Ces dames ont chacune reçu une fleur, tandis qu'un petit carnet de note a été offert aux messieurs.

Un joli moment de retrouvailles chaleureuses et d'échange dans la convivialité.



## EN BREF :

### .RAPPEL : rentrée scolaire 2022

Pour évaluer au plus tôt les effectifs de la rentrée 2022, les directrices des écoles remercient les familles ayant des **enfants nés en 2019 (pour l'école maternelle) ou les familles nouvellement arrivées (pour enfants à scolariser en maternelle ou en primaire) de se signaler directement auprès d'elles ou de venir se pré-inscrire en mairie.**

### Recensement militaire

Les jeunes gens nés en **janvier, février, mars 2006** sont priés de se présenter en mairie lorsqu'ils auront **16 ans révolus**, avec leur carte d'identité, le livret de famille et le justificatif de domicile de leurs parents. Une attestation leur sera délivrée qui sera demandée lors des examens scolaires, la conduite accompagnée, etc...

### Associations : Rappel demandes de subvention 2022 :

les représentants d'associations qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir retirer en mairie les dossiers de demande de subvention 2022. **Le dossier doit être complété et retourné au service communication/associations au plus tard le 14 janvier 2022.**

## ASSOCIATIONS : KIFEQUOI ?

### Entraide et Amitié

#### Club du 3<sup>e</sup> âge En janvier

Chers adhérents, chers amis,



**L'assemblée générale, avec renouvellement du bureau, se tiendra le samedi 29 janvier 2022 à 14h, suivie de la galette des rois. Nous avons besoin de volontaires, de renouveau !**

### Le Comité des fêtes

#### Retour sur : le Marché de Noël

**Mission accomplie pour le marché de Noël du Comité des Fêtes et de la municipalité : la version 2021 aux multiples stands et animations, qui s'est tenue du 17 au 19 décembre à la salle des fêtes, a vraiment cartonné !**

**Les visiteurs ont répondu présent en grand nombre pour profiter de ces journées exceptionnelles. Même le soleil était de la partie, avec la complicité du Mistral qui s'était fait oublier pour l'occasion !**

Il faut dire que tout était réuni pour procurer plaisir des yeux, tentations diverses, divertissements et satisfactions gustatives.

A l'intérieur de la salle polyvalente, une **trentaine d'exposants** proposaient en effet mille et un objets de toutes sortes à la convoitise des acheteurs, de la déco aux bijoux en passant par la maroquinerie ou la cosmétique.

Pendant ce temps au dehors, sous la pergola et aux abords de la médiathèque, petits et grands se re-layaient devant les **foodtrucks** pour se régaler de vin chaud, friandises, gâteaux... **Des producteurs locaux** tenaient également boutique et ont permis ainsi aux visiteurs d'effectuer leurs emplettes pour les fêtes.

Enfin les plus jeunes se sont adonnés aux joies de la glisse sur la **piste de luge synthétique qui, du coup, n'a quasiment pas désempli ! Même succès pour la structure gonflable** fort appréciée des petits visiteurs. **Est-il besoin de préciser que ces derniers ont été fous de joie de rencontrer le Père Noël, en chair et en os**, et de lui susurrer à l'oreille ce qu'ils rêvaient d'avoir dans leur petit soulier !

Ce fut également l'occasion de **décerner les lots cadeaux aux participants du concours d'illuminations** des maisons, balcons, et jardins dans la bonne humeur et la convivialité !

**Cette édition prometteuse, où tout avait été prévu pour assurer la sécurité sanitaire de ses hôtes, ne donne plus qu'une envie aux organisateurs : récidiver en 2022, encore mieux, encore plus intense !**

Si parmi vous, il y en a qui sont intéressés, nous vous invitons à vous signaler auprès de Madame **Eliane POMARO**.

**Activités régulières : à la salle des associations**  
**Petits lotos le mercredi à 14h,**  
**jeux de cartes tous les vendredis.**

Toute personne participante doit être **vaccinée**.

**A très bientôt**  
**et vous remerciant de votre participation**  
**Le bureau**

